



Union pour la **G**ratuité et le **D**éveloppement des **T**ransports publics

Aubagne, Bordeaux, Caen, Chambéry, Clermont-Ferrand, Grenoble, Lyon, Metz, Nancy, Nice, Rouen, Roubaix/Lille, Strasbourg, Toulouse, Vallée de la Thur

@ : contact@ugdt.fr

Communiqué 25 novembre 2024

Solidarité avec les cheminots en lutte contre la casse du fret ferroviaire

Le projet gouvernemental de division de Fret SNCF en deux entreprises distinctes, qui sera mis en œuvre dès janvier 2025, est en réalité un projet de casse industrielle visant à liquider le fret SNCF. C'est un affaiblissement considérable du fret ferroviaire qui est programmé, avec des capacités réduites de moitié, alors que sa part dans le transport de marchandises est déjà très faible (10 % en France contre 17 % dans l'Union européenne). Il faudrait au contraire donner des moyens à la SNCF pour doubler la part du fret ferroviaire d'ici 2030 et respecter les engagements environnementaux pris au niveau international.

La casse programmée du fret ferroviaire au profit du privé signifie un accroissement important du nombre de camions, c'est à dire plus de pollution, de gaz à effet de serre, d'encombrement des routes et des autoroutes, et donc d'accidents graves. La casse du fret ferroviaire va forcément nuire au développement du train, alors que les déplacements en train doivent être au cœur d'une politique de transports à la fois sociale et respectueuse de l'environnement.

La situation climatique est très grave, et il faut agir vite et fort pour la réduction des gaz à effets de serre. Il faut réduire les déplacements routiers, aussi bien des voitures que des camions. Cela demande une politique publique avec des moyens conséquents pour développer les transports publics, le transport ferroviaire et le fret par train.

Inquiète du devenir du fret ferroviaire, l'Assemblée nationale a mis en place une « commission d'enquête sur la libéralisation du fret ferroviaire et ses conséquences pour l'avenir » qui a rendu son rapport en décembre 2023. Celui-ci souligne l'incohérence qu'il y a d'organiser en France le démantèlement du fret ferroviaire alors que la commission européenne a adopté un paquet de mesures dénommé « Écologisation du transport de marchandises pour un gain économique supplémentaire et une incidence moindre sur l'environnement » et que le gouvernement français a fixé comme objectif de « doubler la part modale du ferroviaire dans le transport de marchandises d'ici à 2030 » et annoncé « la mobilisation de 100 milliards d'euros d'investissements d'ici à 2040 ». La recommandation n° 27 du rapport de la commission d'enquête demande de « fixer un moratoire sur le plan de discontinuité proposé par le gouvernement français afin de réviser le processus de démantèlement de Fret SNCF ».

Nous appuyons la demande des syndicats pour l'arrêt du processus de discontinuité de Fret SNCF et l'obtention d'un moratoire, afin de laisser le temps d'un véritable débat public et démocratique.

En défendant le fret ferroviaire SNCF, les cheminots défendent un service public qu'il faut développer dans l'intérêt de toutes et tous. C'est une lutte d'intérêt général qu'ils mènent, alors que le gouvernement tourne le dos aux intérêts de la population.